

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**PROCÈS-VERBAL de la séance ajournée**  
**du conseil des commissaires du 28 août 2018**  
**(2018-2019)**  
**Le 4 septembre 2018 à 19h30.**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET :

M<sup>mes</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES :**

M<sup>me</sup> Margot Pagé (9)

M. Éric Allard (4)

**C.C.-4572-09-18 03.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel rédigé, à savoir :

**04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

- 04.01 Rentrée scolaire
  - 04.01.01 Info-Rentrée 2018-2019 – Message de la rentrée
  - 04.01.02 État de situation de la clientèle
  - 04.01.03 Transport scolaire - Information
  - 04.01.04 Ressources humaines -
  - 04.01.05 Degré d'avancement des travaux pour la période estivale
  
- 04.02 Structure de participation 2018-2019 – Nominations diverses
  - 04.02.01 Nomination des représentants aux trois comités statutaires
    - 04.02.01.1 Mandats des comités statutaires
    - 04.02.01.2 Comité de gouvernance et d'éthique
    - 04.02.01.3 Comité de vérification
    - 04.02.01.4 Comité des ressources humaines
  - 04.02.02 Comité consultatif du transport scolaire
  - 04.02.03 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
  - 04.02.04 Comité d'étude relatif aux demandes de révision et de décision
  - 04.02.05 Comité d'appréciation de la directrice générale
  - 04.02.06 Comité du programme Reconnaissance 2018-2019
  - 04.02.07 Comité des bourses aux élèves 2018-2019

**05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 05.01 Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services

**06.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

- 06.01 Activités de représentation du conseil des commissaires 2018-2019 – Tableau - Adoption

**07.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ET DES COMMUNICATIONS**

**04.01 RENTRÉE SCOLAIRE**

**04.01.01 INFO-RENTRÉE 2018-2019 – MESSAGE DE LA  
RENTRÉE**

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

Celle –ci informe le conseil des commissaires que l'Info Rentrée a été transmise par courriel à tous les parents et aux membres du personnel. Il est accessible sur le site web de la CSDGS.

**04.01.02 ÉTAT DE SITUATION DE LA CLIENTÈLE**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

Celui-ci fait un état de la situation de la clientèle du secteur jeune en date du 24 août 2018.

Monsieur Sylvain Petit complète avec un état de situation de la clientèle en formation professionnelle.

**04.01.03 TRANSPORT SCOLAIRE - INFORMATION**

Monsieur François Janelle, directeur général adjoint, présente le dossier. Il informe le conseil des commissaires du déroulement de la rentrée au niveau du transport scolaire.

**04.01.04 RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier. Il fait état des comblements de postes pour les catégories de personnel.

**04.01.05 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA  
PÉRIODE ESTIVALE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il informe le conseil des chantiers présentement en cours.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente tient à dire un Bravo à tous les services pour une si belle rentrée!

**04.02 STRUCTURE DE PARTICIPATION 2018-2019 – NOMINATIONS  
DIVERSES**

**04.02.01 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX TROIS  
COMITÉS STATUAIRES**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

C.C.- 4573-09-18

**04.02.01.01 MANDATS DES COMITÉS  
STATUAIRES**

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de  
la Loi sur  
l'instruction

publique (LIP)  
instituant les  
comités  
statutaires  
(gouvernance et  
éthique,  
vérification,  
ressources  
humaines) et  
leurs fonctions;

CONSIDÉRANT que les mandats et  
règles de  
fonctionnement font  
l'objet d'une révision  
annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric  
Fontaine, commissaire,

d'adopter les mandats et règles de  
fonctionnement 2018-2019 des trois  
comités statutaires du conseil des  
commissaires : **Comité de gouvernance  
et d'éthique, Comité de vérification et  
Comité des Ressources humaines**  
(document 06.05.01.01b).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4574-09-18**

#### **DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS**

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Caron-  
Lavigneur, commissaire,

que messieurs Daniel Bouthillette et Sylvain Petit,  
directeurs généraux adjoints, soient nommés  
scrutateurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4575-09-18**

#### **04.02.01.02 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Madame Marie-Louise Kerneis,  
présidente présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la  
Loi sur l'instruction  
publique (LIP)  
instituant les  
comités statutaires  
(gouvernance et  
éthique, vérification,  
ressources  
humaines);

CONSIDÉRANT que la composition  
des comités fait

l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret, monsieur André Dugas, commissaire, propose que les cinq membres du comité **gouvernance et d'éthique** pour l'année scolaire 2018-2019 soient : mesdames **Claudine Caron-Lavigneur, Suzanne Gaudette, et Valérie Roy**, messieurs **André Dugas et Cédric Fontaine**, ainsi que madame **Marie-Louise Kerneis**, présidente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4576-09-18

#### 04.02.01.03 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire

que les membres du **comité de vérification** pour l'année scolaire 2018-2019 soient : madame **Sophia Plante** et messieurs **André Dugas, Cédric Fontaine, Tommy Gaulin et Alain Lemieux**.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4577-09-18

04.02.01.04 **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du **comité des ressources humaines** pour l'année scolaire 2018-2019 soient : mesdames **Suzanne Gaudette, Michelle Morin, Sophia Plante, Maude Simard** et monsieur **Stéphane Bessette**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4578-09-18

04.02.02 **COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport scolaire dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux

commissaires au comité consultatif  
du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas,  
commissaire,

de désigner madame **Margot Pagé**, et monsieur **Alain Lemieux**, commissaires, comme membres du **comité consultatif du transport scolaire** pour l'année scolaire 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4579-09-18

04.02.03

**COMITÉ DE SÉLECTION DIRECTION  
D'ÉTABLISSEMENT INCLUANT LA RELÈVE**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT que la présidence de la commission scolaire est membre d'office du comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève;

Il EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette,  
commissaire,

que monsieur **André Dugas**, commissaire, soit désigné(e) membre du **comité de sélection des directions d'établissement incluant la relève** et que les membres du comité des Ressources humaines soient appelés à agir, à titre de membre substitut dudit comité pour l'année scolaire 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4580-09-18

04.02.04

**COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE  
RÉVISION ET DE DÉCISION**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (Article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que quatre commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (Article 5.1) doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que mesdames **Suzanne Gaudette, Michelle Morin, Sophia Plante, Valérie Roy** et monsieur **Stéphane Bessette**, commissaires, soient nommés membres du **comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision** pour l'année scolaire 2018-2019.

#### MEMBRES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (Article 2.51);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur **André Dugas**, commissaire,

que madame **Maude Simard** et monsieur **Alain Lemieux**, commissaires, soient désignés membre substitut du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2018-2019, et de désigner les autres commissaires comme membres

substituts, au besoin, au **comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4581-09-18

04.02.05

**COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du **comité d'appréciation de la directrice générale** pour 2018-2019 soient: mesdames **Marie-Louise Kerneïš, Suzanne Gaudette** et messieurs **Stéphane Bessette, André Dugas et Cédric Fontaine**, commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4582-09-18

04.02.06

**COMITÉ DU PROGRAMME RECONNAISSANCE 2018-2019**

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante,  
commissaire,

que mesdames **Claudine Caron-Lavigueur, Valérie Roy** et messieurs **André Dugas, Cédric Fontaine** et **Alain Lemieux**, commissaires

soient désignés membres du comité « **Programme Reconnaissance CSDGS 2018-2019** » .

et que madame Suzanne Gaudette, commissaire, soit désignée membre substitut du comité « **Programme Reconnaissance CSDGS 2018-2019** ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4583-09-18

04.02.07

**COMITÉ DES BOURSES AUX ÉLÈVES 2018-2019**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier

CONSIDÉRANT l'évaluation à venir du processus d'attribution des bourses aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante,  
commissaire,

que les membres du comité « **Bourses aux élèves 2018-2019** » soient : mesdames **Claudine Caron-Lavigueur, Suzanne Gaudette, Valérie Roy, Maude Simard** et monsieur **Alain Lemieux**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

05.00

**SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**05.01 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, confirme qu'il n'y a eu aucune dérogation durant la période estivale.

C.C.- 4584-09-18

06.00

**ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**06.01 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2018-2019 – TABLEAU - ADOPTION**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des

commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les activités de représentation 2018-2019 auxquelles participeront les membres du conseil des commissaires selon le tableau déposé sous la cote 06.01.

**C.C.-4585-09-18**

**07.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**  
À 21h05,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,  
que la présente séance ajournée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\1-2018-2019\2. 4 septembre 2018\_1312 ajournement.docx